

EMBASSY OF THE REPUBLIC OF BURUNDI



Washington, DC.

COMMUNIQUE

En référence à l'Arrêté N° 097/CENI/ du 31 janvier 2018 portant inscription au rôle électoral des Burundais résidant à l'étranger pour le Référendum constitutionnel de 2018 et les élections Générales de 2020, l'Ambassade de la République du Burundi à Washington, D.C., voudrait porter à la connaissance des Burundais résidant aux Etats Unis d'Amérique, ce qui suit :

1. Tous les Burundais **âgés de 18 ans et plus**, ainsi que ceux qui seront **âgés de 18 ans en 2020** sont invités à venir se faire enrôler massivement au référendum constitutionnel de 2018 et aux élections générales de 2020.
2. L'inscription des électeurs se déroulera **du 08 au 17 février 2018**, chaque jour, à partir de 9 heures du matin jusqu' à 17 heures du soir, à l'adresse suivante : 2233 Wisconsin Avenue, NW, Suite N° 408, Washington, D.C, 20007.
3. L'inscription est personnelle. Toutefois, l'inscription par procuration ou l'inscription le jour du vote pourra être acceptée mais personne ne pourra être porteur de plus d'une procuration.
4. L'inscription au rôle électoral est effectuée sur présentation de la carte nationale d'identité ou de toute autre pièce d'identification régulière de nature à permettre la vérification de la qualité d'électeur.

Pour plus de détails, prière consulter le site de la Commission Electorale Nationale Indépendante à l'adresse suivante : www.ceniburundi.bi

Fait à Washington, D, C., le 06 février 2018

